TECHNICAL SHEET
Cailleau Herboristerie

SENTEZ L'ETE BIO Blend bulk

T8018
Famille : Mélange



DESCRIPTION

Origine usuelle	Mélangé en France, les origines des matières premières végétales sont indiquées sur les fiches techniques associées
Noms communs	SENTEZ L'ÉTÉ BIO
Description référence	Mélange vrac

QUALITÉ

Composition	Citron écorce de fruit BIO, Cynorrhodon baie sans graine BIO, Menthe poivrée partie aérienne BIO, Orange douce zeste BIO, framboise fruit morceaux BIO, fibre soluble d'HE BIO d'Orange douce et Orange amère, arôme naturel BIO de fruits rouges
Plan de contrôle analytique	- Contrôle botanique (macroscopique et organoleptique) - Microbiologie selon la catégorie A de la Pharmacopée Européenne - Contaminants (métaux lourds, HAP, mycotoxines, alcaloïdes) selon le règlement (UE) n°2023/915 - Pesticides selon le règlement le règlement (CE) n°396/2005

UTILISATION

Mode d'emploi	Pour une dégustation fraîche, infusez au préalable votre dosette dans de l'eau chaude, pendant une durée allant de 15 à 20 minutes afin de libérer les saveurs et les bienfaits des plantes. Laissez ensuite refroidir au réfrigérateur au minimum 2 heures et dégustez bien frais pour un maximum de plaisir. Il est recommandé de consommer votre infusion dans les 24 heures.
Informations complémentaires	Retrouvez l'ensemble de nos attestations et certificats qualité en ligne via le lien ci-dessous, directement accessible depuis notre site internet : https://www.herbo-cailleau.com/fr/page/23-documents-qualite
Allergènes	Nous garantissons que la formule ne contient que les ingrédients indiqués dans la recette. La contamination croisée liée au processus peut être présente malgré un nettoyage soigneux. Dans le cadre du système de gestion de la qualité, des précautions et des instructions ont été prises pour prévenir de la contamination croisée.

INFORMATION

Conditionnement	Sachet Kraft
Conservation	Date de Durabilité Minimale (DDM) : 3 ans Conserver à l'abri de la lumière directe, à une température inférieure ou égale à 20°C, à l'abri de l'humidité, à l'abri de tous les nuisibles potentiels, dans un récipient adéquat (kraft idéal).
Informations nutritionnelles	Conformément au Règlement (UE) n°1169/2011, les plantes et épices, en tant que produits non transformés ou simplement transformés (notamment séchés), sont exemptées de l'obligation d'étiquetage nutritionnel, sauf disposition spécifique contraire.

NOTIFICATION

Notification	Nous vous invitons à consulter les bulletins d'analyses via ce lien ci-après : https://www.herbo-cailleau.com/fr/page/11-bulletins